



Portiragnes

Bulletin municipal
N° spécial du 29 novembre 2010

L'actu

A PROPOS DES « GENS DU VOYAGE »

Les faits, rien que les faits, tout le reste n'est que démagogie

La CAHM ayant la compétence « accueil des gens du voyage », le précédent schéma départemental prévoyait en la matière, 2 aires d'accueil : une à AGDE, réalisée, une à PEZENAS, non réalisée et une aire de « grand passage » (structure plus légère ne fonctionnant qu'en période estivale), à VIAS, en cours de réalisation.

- Le 14 octobre 2010, en bureau de l'agglo (dans le cadre de la mise en place d'un nouveau plan départemental), le Président fait part de sa proposition de supprimer l'accueil de PEZENAS et de la remplacer par une aire de « grand passage » sur PORTIRAGNES. Les arguments avancés sont :
 1. Les problèmes sont concentrés essentiellement sur le littoral.
 2. Les aires de « grand passage » répondent mieux à la demande.
 3. L'aire de « grand passage » coûte moins cher en investissement et en fonctionnement.
 4. La mise en conformité avec la loi permettra aux pouvoirs publics d'intervenir dans le cas où les « gens du voyage » s'implantent en dehors des structures prévues à cet effet.

Le Maire de PORTIRAGNES présent, prend acte et indique qu'il appartiendra au Conseil Municipal de PORTIRAGNES de se prononcer.

- Le 10 novembre 2010, le sujet est abordé en bureau municipal de PORTIRAGNES. Ce dernier souhaite avoir un certain nombre de précisions de la part des services de l'agglo et de l'Etat avant de présenter le dossier en Conseil Municipal. En attendant, il décide d'organiser une concertation, notamment, auprès des Commissions Extra Municipales concernées.
- Le 15 novembre 2010, en conseil d'agglo, le Président réitère sa proposition, le Maire de PORTIRAGNES fait la même réponse.
- Le 17 novembre 2010, en page d'AGDE, le journaliste de Midi-Libre, transforme la proposition en décision.
- Le 18 novembre 2010, la commission extra municipale d'aménagement du territoire, est consultée pour avis.
- Le 19 novembre 2010, toujours en page d'agglo d'AGDE, Midi-Libre fait paraître le communiqué de la Mairie de PORTIRAGNES qui rétablit la réalité des faits.
- Le 30 novembre 2010, la commission extra municipale sécurité se réunit pour donner son avis.
- Le 1^{er} décembre 2010, l'Office de Tourisme se réunit sur le même sujet.

Après concertation et quand le dossier sera complet, le Conseil Municipal aura à se prononcer en dehors de toute démagogie et xénophobie.

Il aura à se prononcer, au regard de la réalité du terrain, de la nécessaire solidarité qui doit exister entre les Communes appartenant à une même EPCI et surtout et avant tout, de l'intérêt de notre Commune et de ses habitants.

Le Conseil Municipal